

dimanche, 16. Octobre 2016



SOMMAIRE Cliquez sur les titres pour lire les articles

Marché & Economie.....	2
<i>Céréaliculture : Le rendement entravé.....</i>	<i>2</i>
<i>Algérie - Mauritanie : échange d'expertise dans le domaine de la pêche</i>	<i>4</i>
<i>Le lancement des travaux de réalisation du port commercial du Centre se fera en 2017.....</i>	<i>4</i>
<i>Moins de 9 millions d'utilisateurs de cartes bancaires</i>	<i>5</i>
<i>Premières rencontres algéro-tunisiennes sur le tourisme.....</i>	<i>5</i>
<i>Le e-paiement et la bancarisation de l'économie</i>	<i>6</i>
<i>Réalisation de 50 nouveaux parcs industriels</i>	<i>6</i>
<i>Le made in Algeria veut s'exporter au Vietnam.....</i>	<i>6</i>
Commerce	7
<i>Tassili Airlines inaugure une nouvelle ligne Alger-Tiaret-Oran.....</i>	<i>7</i>
<i>Brandt Algérie renforce sa présence</i>	<i>7</i>
<i>La gamme Premium d'Iris s'agrandit avec l'arrivée du Next G+.....</i>	<i>8</i>
<i>SARL Aluminium Composite Panel : Des panneaux composites pour le bâtiment.....</i>	<i>8</i>
Régions.....	9
<i>Oran : Des mesures pour booster l'élevage des vaches laitières</i>	<i>9</i>
<i>Souk-Ahras : distribution de 339 ha</i>	<i>10</i>



CCI ALGÉRO-FRANÇAISE

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malgaïve

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

cciaf@cciaf.org

www.cciaf.org

NOS EVENEMENTS SUR

WWW.CCIAF.ORG

Tourisme saharien, un créneau prioritaire

Source : El Moudjahid

Le ministre de l'Aménagement du territoire du Tourisme, et de l'Artisanat, Abdelouahab Nouri, a insisté hier sur la nécessité de développer le tourisme saharien. S'exprimant en marge de sa visite de travail et d'inspection des projets relevant de son secteur dans la wilaya d'El Oued, il a souligné que «le tourisme saharien est le créneau sur lequel doit reposer l'activité touristique en Algérie», ajoutant que «la relance de notre activité touristique est tributaire du développement en premier lieu dans le grand sud».

Appuyant ses dires, le ministre a souligné que «ce pôle constitue aujourd'hui, la destination préférée pour les étrangers. C'est pour cela que j'insiste de déployer et de mettre en place tous les moyens nécessaires pour développer ce secteur au niveau du Sud». «Nous sommes là aujourd'hui» a-t-il dit : «pour promouvoir cette destination touristique. Un créneau prioritaire dans le cadre de la politique de promotion que nous sommes en train de mener». Mettant à profit cette occasion, le ministre a sollicité l'homme d'affaires, Djilali Mehri, PDG du groupe du même nom, de multiplier les initiatives afin de booster son investissement. A ce titre le ministre n'a pas manqué également de lancer un appel aux hommes d'affaires pour investir d'avantage dans le domaine du tourisme. Un domaine qui peut amener l'Algérie à se libérer de sa dépendance vis-à-vis des hydrocarbures. «Les investisseurs doivent rejoindre nos efforts pour relancer ce secteur porteur pour l'économie nationale» a-t-il ajouté. On ne peut pas développer ce secteur sans la conjugaison de nos efforts, «pouvoirs publics et investisseurs privés».

Depuis sa tribune, le ministre a tenu à rassurer ces derniers, de prendre en charge leurs doléances et de les accompagner dans la réalisation de leurs projets respectifs. A une question relative à la facilitation de la délivrance des visas aux touristes étrangers, le ministre a affirmé qu'un groupe mixte «ministère du Tourisme, des Affaires étrangères, et de l'Intérieur» est en train actuellement d'élaborer un programme et de proposer des solutions pour résoudre ce problème définitivement. Concernant le village touristique saharien «la Gazelle d'Or», qui a constitué une étape importante dans la visite de la délégation ministérielle, le premier responsable du secteur, a félicité le propriétaire en l'occurrence M. Mehri, pour la réalisation de ce chef-d'œuvre architectural tout en lui réitérant le soutien du gouvernement et à sa tête le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Abondant dans le même ordre d'idées, M. Nouri, a annoncé la visite prochaine du Premier ministre dans la région, une visite d'inspection, où il procédera à l'inauguration officielle de ce complexe unique en son genre dans notre pays. M. Nouri a procédé à cette occasion, à la remise d'un certificat de classement «cinq étoiles» à cette nouvelle infrastructure touristique.

De son côté, le patron de la Gazelle d'Or, M. Mehri, a exprimé sa pleine satisfaction quant à sa modeste contribution dans le développement du tourisme d'une manière générale, et du tourisme saharien en particulier. «C'est un résultat de près de cinq années d'efforts accumulés. Un projet qui nous a coûté près de 10 milliards de dinars. Ce complexe est destiné pour recevoir tout types de clientèles, et en particulier des groupes et entreprises nationaux et internationaux, désirant organiser des regroupements pour des réunions, séminaires, et conférences» précise-t-il.

L'homme d'affaires a affirmé également que les capacités de transport national aérien, seront élargies dès l'ouverture officielle du complexe, et une ligne aérienne reliant El Oued-Paris, sera également inaugurée fin octobre.

Enfin, le ministre a inspecté à cette occasion plusieurs projets relevant de son secteur, notamment la Zone d'expansion touristique locale (ZET), la Chambre de l'Artisanat et l'hôtel de Tidjani, où il a donné des instructions pour améliorer la qualité des services.

Céréaliculture : Le rendement entravé

Source : El Moudjahid

La faiblesse continue du rendement céréalier en Algérie s'explique essentiellement par le non respect de l'itinéraire technique ainsi que par les perturbations pluviométriques, expliquent à l'APS, des responsables du ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche.

Selon le directeur de la régulation et du développement des produits agricoles, Cherif Aouamri, le respect de l'itinéraire technique permet d'augmenter la moyenne de production à 50 quintaux par hectare, alors que le rendement pour la saison 2015-2016 est de 16 quintaux par hectare. L'itinéraire technique dans céréaliculture englobe les opérations de labour et de préparation du sol pour la semaille en respectant une profondeur précise ainsi que des étapes importantes telles que l'utilisation des engrais, de semences traitées, l'élimination des mauvaises herbes et la lutte contre les maladies parasitaires. A cet effet, «les services du ministère s'attèlent à l'intensification des actions de sensibilisation en direction des agriculteurs à travers l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), l'institut national de la vulgarisation agricole (INVA) et

l'Institut technique des grandes cultures (ITGC), qui assurent le suivi de la campagne et de l'application de l'itinéraire technique», a précisé M. Aouamri. «Nous avons actuellement des agriculteurs qui maîtrisent les techniques agricoles et dont le rendement par hectare dépasse les 50 quintaux, et ils sont de plus en plus nombreux», a-t-il ajouté précisant qu'il s'agit du groupe dit «le club 50». Par ailleurs, plusieurs facilitations ont été accordées aux investisseurs pour aider à leur intégration dans le domaine de la production, notamment les transformateurs et les investisseurs dans la mise en valeur des terres en mettant à leur disposition les eaux d'irrigation, spécialement dans les régions des Hauts plateaux et du Sud. A cet effet, la cellule de facilitation des investissements, installée au niveau du ministère, s'attèle à attirer plus d'investissements. De son côté, M. Belabdi Mohamed, directeur général de l'OAIC, a mis l'accent aussi sur la nécessité pour l'agriculteur de respecter l'itinéraire technique dans les opérations de labours-semences pour obtenir un plant avec un bon rendement.

3,5 millions d'hectares consacrés à la céréaliculture lors de la campagne de labours semences 2016-2017

L'OAIC s'emploie à sensibiliser les agriculteurs à l'importance de ce processus. Des unités spéciales composées de techniciens avec pour mission principale d'accompagner les agricultures, les sensibiliser à la nécessité de respecter l'itinéraire technique et les informer des modalités y afférentes sont mises en place au niveau des coopératives agricoles. Ces unités mettent à la disposition des agriculteurs les machines et outillages agricoles nécessaires tels les tracteurs, les herseuses, les semoirs, etc. Quelque 400 ingénieurs et techniciens sont mobilisés au niveau des coopératives à l'échelle nationale pour accompagner les agriculteurs dans le processus de labours semences et les doter de

procédés techniques à même de favoriser l'amélioration du rendement. En prévision de la campagne labours-semences 2016-2017, durant laquelle le ministère de l'Agriculture envisage de consacrer 3,5 millions d'hectares à la céréaliculture, 3,5 millions de quintaux de semences agréées et 2,5 millions de quintaux d'engrais phosphatés et azotés ont été mis à la disposition des coopératives de céréaliculteurs au niveau national et des guichets uniques ont été mis au service des agriculteurs depuis le 17 juillet dernier. Sachant que l'irrigation agricole commence en même temps que les labours, le rendement des terres disposant de réserves d'eau sont meilleurs et inversement, explique M. Belabdi mettant en avant l'importance de la disponibilité des eaux durant les processus d'épandage et d'ensemencement. A ce niveau, l'agriculteur a besoin d'un important stock de réserve d'eau afin de pouvoir hisser le rendement de son terrain à 60 quintaux par hectare, selon le responsable.

Les dernières pluies profitables à la campagne de labour

L'OAIC a inclus, dans son programme d'irrigation complémentaire, 2.000 agricultures possédant des moyens d'irrigation privés. Les agricultures seront dotées des équipements nécessaires à l'irrigation complémentaire, à condition que l'OAIC leur cède 50% du coût des équipements sous forme de subvention, tandis que les agricultures s'acquittent des 50% restants, de leur production sur une durée de trois ans. «Le problème dont souffrent les agricultures de ce segment ne réside pas dans le faible taux de pluviométrie mais plutôt dans son irrégularité», a indiqué M. Belabdi, soulignant que les agriculteurs ont constaté que l'irrigation régulière permettait d'obtenir une bonne récolte, notamment dans certaines régions qui

enregistrent un saut qualitatif dans ce domaine. «Les pluies contribuent en plus à l'opération d'irrigation», a-t-il dit. Et d'ajouter «Nous encourageons les agriculteurs qui ont des moyens d'irrigation privés à les exploiter, pour ne pas les inclure dans les activités d'irrigation complémentarité». Il a cité, à cet effet, les opérations de création de petites retenues d'eaux pour les exploiter en cas de faible pluviométrie. Il s'est dit optimiste quant aux dernières quantités de pluies enregistrées dans certaines wilayas qui faciliteront les opérations de labours et de semences durant la saison agricole 2016-2017, lancée samedi dernier (1er octobre) à travers les différentes wilayas du pays, tandis que le lancement officiel de la saison par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche maritime, est prévu le 16 octobre prochain à Constantine. «Tous les moyens nécessaires ont été assurés pour la réussite de cette saison agricole, en garantissant les engrais et les semences agréées au niveau des coopératives, à des quantités répondant aux besoins des agricultures», a précisé M. Belabdi. Concernant les semences, 23 nouvelles stations de traitement ont été mises en service, dans le cadre du programme 2014-2016, tout en procédant au transfert des semences des régions à forte production agricole situées dans l'est du pays vers les régions à faible production, dans l'ouest du pays. La production céréalière lors de la campagne de moisson battage de la saison 2015-2016 a dépassé les 34 millions de quintaux contre 37 millions de quintaux lors de la saison 2014-2015.

Algérie - Mauritanie : échange d'expertise dans le domaine de la pêche

Source : El Moudjahid

L'Algérie et la Mauritanie ont exprimé, à Nouakchott, leur volonté de développer la coopération dans le domaine de la pêche, à travers le renforcement de la recherche scientifique et l'échange d'expertise.

Les deux pays ont exprimé leur volonté d'actualiser et de relancer les accords de jumelage entre les instituts de la recherche scientifique des deux pays dans le domaine de la pêche, et d'élaborer des programmes et projets communs, lors de la réunion de la commission technique du secteur de la pêche à Nouakchott, préparatoire à la 18e session de la grande commission mixte algéro-mauritanienne, prévue avant la fin 2016. Les deux parties ont convenu, selon le procès de la réunion co-présidée par le directeur de la pêche maritime et océanique au ministère de l'Agriculture, Omar Keddour, et du directeur de la programmation et de la coopération au ministère mauritanien de la Pêche, de l'échange d'expertise et d'informations biologiques et économiques, outre le renforcement des moyens matériels et humains des instituts de recherche. La commission a proposé l'intensification des efforts des deux pays pour relancer le réseau des instituts de recherche maghrébins dans le domaine de l'océanographie, la coopération dans le domaine de l'aquaculture, outre l'échange d'expertise pour assurer le développement durable de leurs richesses et leur rôle dans le renforcement de la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté en milieu rural.

Concernant la commercialisation des produits de la pêche des deux pays sur leurs marchés respectifs, la commission a appelé à prendre les mesures nécessaires

pour réduire les tarifs douaniers et faciliter les transactions bancaires.

Le lancement des travaux de réalisation du port commercial du Centre se fera en 2017

Source : Maghreb Emergent

Un protocole d'accord (sur la base de la règle 51/49) portant réalisation du nouveau port commercial du Centre, prévu sur le site d'El Hamdania à Cherchell (wilaya de Tipasa), a été signé le 17 janvier 2016 à Alger entre le Groupe public national des services portuaires et deux compagnies chinoises.

Le lancement des travaux de réalisation du nouveau port commercial (Centre) de Hamdania, entre Cherchell et Tipasa, est prévu en mars 2017 une fois terminées les études techniques inhérentes au projet, a annoncé jeudi à Tipasa le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemâa Talai.

"Le chantier de ce port commercial est programmé au lancement en mars 2017, soit après le parachèvement des études techniques inhérentes au projet, prévu en janvier prochain", a indiqué à l'APS M. Talai en marge de la signature, au pôle universitaire de Koléa, d'une convention de partenariat entre la Société générale maritime et l'Ecole supérieure de commerce.

Cette infrastructure portuaire, destinée au transport de marchandises, est considérée parmi les plus grands projets en cours en Algérie, car devant constituer un pôle de développement économique d'importance, après son raccordement aux réseaux ferroviaire et aux autoroutes l'habilitant ainsi aux échanges commerciaux avec l'Afrique.

Un protocole d'accord (sur la base de la règle 51/49) portant réalisation du nouveau port commercial du Centre, prévu sur le site d'El Hamdania à Cherchell (wilaya de Tipasa), a été signé le 17 janvier 2016 à Alger entre le Groupe public national des services portuaires et deux (2) compagnies chinoises.

L'accord stipule la création d'une société de droit algérien composée du Groupe public des services portuaires et des deux (2) compagnies chinoises, qui sont CSCEC (China state construction corporation) et CHEC (China harbour engineering company).

"Ce projet, dont le coût est estimé à 3,3 milliards de dollars, sera financé dans le cadre d'un crédit chinois à long terme", a fait savoir le directeur des ports au ministère des Transports, Mohamed Benboushaki, lors de la signature de ce mémorandum d'entente, stipulant la réalisation du futur port d'El Hamdania dans un délai de sept (7) ans, parallèlement à sa mise en service progressive, dans quatre (4) ans, avec l'entrée d'une compagnie chinoise, Shanghai Ports, qui assurera son exploitation, selon le même responsable.

Le Conseil des ministres avait donné, en décembre 2015, son "feu vert" pour la réalisation de ce port commercial sur le site d'El Hamdania, à l'Est de la ville de Cherchell.

"Cette future structure portuaire constituera un axe principal d'échanges commerciaux à l'échelle territoriale", a-t-on expliqué sur place au ministre.

En effet, la structure comptera 23 terminaux, d'une capacité de traitement de près de 6,5 millions de containers/an, avec 25 millions de tonnes/an de marchandises, l'habilitant à devenir un véritable pôle de développement économique, après son raccordement

programmé aux réseaux ferroviaire et autoroutier, en plus d'une zone logistique de 2.000 hectares.

Durant le Conseil des ministres, le Président de la République avait donné instruction de lancer la mise en œuvre du projet dans le cadre d'un "partenariat" (basé sur la règle 51/49) entre des entreprises algériennes (publiques et privées) et un partenaire étranger, reconnu et apte à financer et gérer le projet à l'avenir.

Selon les prévisions du secteur des Transports, le volume du trafic portuaire de marchandises dans la région Centre du pays devrait atteindre les 35 millions de tonnes de marchandises/an et deux (2) millions de conteneurs de 20 pieds annuellement à l'horizon 2050, contre 10,5 millions de tonnes traités, actuellement par les ports d'Alger et de Ténès (soit un taux de 30 % seulement).

Moins de 9 millions d'utilisateurs de cartes bancaires

Source : L'Econews

Alors que le débat sur l'utilisation de l'internet dans les transactions commerciales s'exacerbe depuis l'annonce du lancement prochain de l'e-paiement par certains membres du gouvernement, dont la ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication, Mme Imène Houda Feraoun, un état des lieux sur le développement des moyens de paiement électronique vient d'être établi.

Selon un document élaboré dans ce sens par l'ARPT, (autorité de régulation des postes et télécommunications), la généralisation de l'utilisation de la carte de paiement (interbancaire ou postale) observe une évolution relativement lente. Moins de 9

millions d'Algériens, en effet, sont détenteurs de carte de paiement électronique, dont un peu plus de 7 millions d'utilisateurs de la carte postale (CCP) et 1,4 million seulement de la CIB (carte interbancaire).

En termes de recourir à internet pour des motifs commerciaux, soit pour y faire des achats ou pour le règlement de factures diverses, il y a moins d'un Algérien sur 10 qui utilise ce genre moderne de transactions, ceci au moment où le taux d'utilisation des terminaux de paiements installés ne dépasse pas les 7% sur l'ensemble du territoire national. Ceci renseigne sur le désintérêt des utilisateurs quant aux nouveaux modes de paiement électronique.

Dans l'ensemble, le volume du commerce électronique en Algérie est estimé à quelque 11 000 transactions par année, tous types de paiements confondus excepté les retraits sur comptes bancaires ou CCP.

Toutefois, ce peu d'enthousiasme que suscite le commerce électronique en Algérie peut s'expliquer par le faible taux de pénétration de l'internet dans la société. Car, selon de récentes données de la Banque mondiale sur les nouvelles technologies de l'information, en Algérie il y a moins d'un habitant sur deux qui a accès à internet, soit un taux d'utilisation global de 46%.

En revanche, la tendance est en voie de redressement depuis l'implication des opérateurs de la téléphonie mobile dans le développement de la toile. Dès lors, 90% des utilisateurs internet en Algérie ont contracté des abonnements à la formule 3G et depuis quelques temps c'est la 4G qui connaît un engouement notable.

Premières rencontres algéro-tunisiennes sur le tourisme

Source : Liberté

Les premières rencontres des professionnels du tourisme de l'Algérie et de la Tunisie, prévues les 17 et 18 novembre prochain à Tunis, ciblent les différents segments d'activité dans le secteur. Cette édition focalisera ses travaux sur les "coopération, expertise, opportunités d'investissement et de croisement d'intérêt", et s'adresse aux professionnels du tourisme tunisiens et algériens visant à les faire rencontrer. Le choix de l'Algérie comme premier pays invité est dicté par plusieurs facteurs : un terrain potentiel, pour des affaires fructueuses dans le secteur du tourisme ; le pays connaît une amélioration constante du climat des affaires et l'émergence du secteur privé ; une localisation attractive à la fois culturelle et naturelle (un désert à perte de vue, des monuments historiques incomparables, la culture et des falaises...).

À ces paramètres, se greffe la volonté des autorités algériennes de développer le secteur touristique qui se matérialise par l'élaboration du "Schéma directeur d'aménagement touristique" (SDAT) visant la construction de 800 à 1 400 projets touristiques durant la prochaine décennie... La Tunisie se prévaut, quant à elle, d'une plus grande expérience dans le domaine, jusqu'à devenir — et le rester tant bien que mal après la crise induite par le printemps arabe — l'une des destinations principales du marché européen.

Plus de 100 entreprises et près de 500 hauts cadres des deux États sont attendus à ce rendez-vous.

Le e-paiement et la bancarisation de l'économie

Source : Liberté

Le lancement récent du e-payment pourrait, s'il est convenablement conduit, avoir un énorme impact sur la bancarisation d'un plus grand nombre de citoyens et donc de l'économie nationale, note Roslane Bencharif, expert en TIC. Il faut vulgariser, recommande-t-il, ce moyen de paiement de manière à y faciliter l'accès à toute société, quelle que soient sa taille, son secteur d'activité ou sa situation géographique. Cela va permettre la multiplication de sites et d'applications web et mobile. Et il y aura également des services à proposer et qui auront un impact direct sur la vie de tous les jours. La nouvelle ère technologique est de nature à transformer notre utilisation d'internet et d'en faire quelque chose d'utile, explique, l'expert. Et dans cette métamorphose, la bancarisation fera figure d'évidence pour toute personne désireuse d'avoir accès aux facilités de vie que procurent ces applications, parce que la possession d'une carte CIB est obligatoire pour pouvoir payer ces services sur le net.

Réalisation de 50 nouveaux parcs industriels

Source : Liberté

Le gouvernement a abandonné la procédure de gré à gré et opté pour l'appel d'offres ouvert aux entreprises nationales avec exigence de capacités minimales.

“Les quatre derniers mois de l'année 2016 seront consacrés au lancement des avis d'appel d'offres pour les travaux de réalisation des 36 parcs industriels dont les études sont finalisées”, indique l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (Aniref) dans

son dernier bulletin “Aniref Voice” consacré à l'état d'avancement du programme de réalisation des nouveaux parcs industriels. Cette opération se conclura par l'identification des entreprises de réalisation, la signature des marchés et le lancement effectif des travaux d'aménagement. Finalement, le gouvernement a abandonné la procédure de gré à gré et opté pour l'appel d'offres ouvert aux entreprises nationales avec exigences de capacités minimales. Pour rappel, dans le but de soutenir l'investissement et la croissance économique en Algérie et lever la contrainte du foncier économique, les pouvoirs publics ont confié à l'Aniref la réalisation du programme national des nouveaux parcs industriels. Ces parcs, répartis sur le territoire national, sont au nombre de 50 et totalisent une superficie globale de 12 000 hectares. 39 parcs sont en phase de finalisation des études d'exécution. Évoquant l'état des lieux, l'Aniref souligne que “la prise en charge active de la mise en œuvre du programme a abouti à un avancement notable au vu du niveau de maturation de la phase études, traduit par la finalisation des marchés de maîtrise d'œuvre pour les études et le suivi de 36 parcs industriels, qui sont, pour la majorité de ces projets, au stade de la réception des derniers avis techniques des différentes directions locales au niveau des wilayas, concernant les voiries et réseaux divers (gaz, électricité, eau, etc.)”. Ce qui permettra à l'Agence de lancer les avis d'appel d'offres pour les travaux d'aménagement de ces parcs. L'Aniref a déjà procédé au lancement des marchés études et réalisation de deux parcs industriels. L'agence a publié, sur son site web, un avis d'attribution provisoire du marché des travaux d'aménagement du parc industriel d'Oued Nechou, dans la wilaya de Ghardaïa, au profit de l'entreprise Amenhyd Spa. L'Aniref indique que les études de maîtrise d'œuvre des parcs industriels ont été lancées et confiées, majoritairement, à l'Agence nationale de l'urbanisme (Anurb). “Le programme attribué à l'Anurb

concerne 29 parcs industriels totalisant une superficie de 5 486 ha et implantés au niveau de 26 wilayas”, a affirmé le DG de l'Anurb. L'apport de l'Anurb a consisté, dans une première étape, en la prise en charge de la mission de maîtrise d'œuvre. Dans le but de mener à bien l'opération d'implantation des investisseurs ayant bénéficié des attributions dans les futurs parcs industriels, l'Aniref évoque un travail de concertation avec les différents acteurs concernés et la mise en place d'instances de pilotage et de coordination regroupant les investisseurs, les wilayas et l'Aniref afin de permettre à tous d'intervenir dans un cadre cohérent et dans les meilleures conditions possibles. L'Aniref annonce, également, qu'elle lancera prochainement le processus de désignation des bureaux d'études et la publication des avis d'appel d'offres pour l'aménagement des 11 sites restants.

Le made in Algeria veut s'exporter au Vietnam

Source : Liberté

Des experts du service économique et commercial de l'ambassade du Vietnam à Alger et des chefs d'entreprises algériens vont se retrouver le 25 octobre prochain au Palais Consulaire, Place des Martyrs, pour discuter du marché vietnamien et des opportunités d'exportation que celui-ci présente pour les opérateurs algériens. Les participants à cette réunion vont par ailleurs mettre en exergue les potentialités d'échanges commerciaux et de partenariats économiques entre les deux pays.

Tassili Airlines inaugure une nouvelle ligne Alger-Tiaret-Oran

Source : El Moudjahid

«L'une des missions premières de notre compagnie aérienne relevant du groupe Sonatrach, c'est bel et bien d'accompagner le développement de notre économie nationale», a affirmé son PDG. La compagnie Tassili Airlines (TAL) vient de consolider son activité par l'ouverture d'une nouvelle ligne de transport aérien assurant la liaison entre Alger et Tiaret, via Oran. Cette nouvelle desserte a été inaugurée hier, et le premier vol organisé au départ d'Alger vers Tiaret avait à son bord le PDG de Tassili Airlines, accompagné des cadres de sa compagnie, de représentants du Groupe Sonatrach, de députés et d'invités de marque. Quarante minutes plus tard, l'avion de Tassili Airlines a atterri à l'aéroport Abdelhafidh Boussouf de Tiaret et la délégation conduite par le PDG de la compagnie, M. Belkacem Harchaoui a eu droit un accueil des plus chaleureux de la part des autorités locales à leur tête le wali, Abdeslam Bentouati.

Visiblement très satisfait de l'inauguration de cette nouvelle ligne aérienne, le wali n'a pas caché sa joie en affirmant d'entrée : «je suis en train de vivre l'un des mes meilleurs jours en tant que responsable à Tiaret» dira t-il, rappelant que l'inauguration de cette nouvelle ligne vient de voir le jour en application d'une instruction décidée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal lors de la visite qu'il a effectuée, en juin dernier à Tiaret.

Le wali, Abdeslam Bentouati enchaîne en mettant l'accent sur l'impact en matière de désenclavement de Tiaret qui est gagé à travers l'ouverture de cette

nouvelle liaison aérienne qui intervient, appuie-t-il à point nommé eu égard à l'avenir très prometteur auquel cette wilaya des Hauts plateaux est promise à court et à moyen terme, au double plan industriel et agricole. Ce sont là des propos très vite confortés par le PDG de la compagnie Tassili Airlines. «L'une des missions première de notre compagnie aérienne, c'est bel et bien d'accompagner le développement de notre économie nationale» a affirmé M. Belkacem Harchaoui. «Il est effectivement inscrit aux objectifs de cette nouvelle ligne aérienne d'extraire la wilaya de Tiaret de l'enclavement» et d'ajouter «dans cette même wilaya des Hauts plateaux, d'importants projets économiques ont été concrétisés sinon engagés sur le terrain. L'on peut citer entre autres la raffinerie de Sonatrach, des projets dans l'agriculture et d'autres dans l'industrie mécanique à l'exemple du projet de montage de véhicules initié par le groupe Tahkout avec qui nous signons une convention aujourd'hui (ndlr, hier)».

Convention entre Tassili Airlines et le groupe Tahkout

La convention en question a été effectivement signée hier dans l'enceinte de l'aéroport de Tiaret par M. Belkacem Harchaoui, PDG de Tassili Airlines et M. Tahkout Mahieddine représentant du Groupe industriel. En vertu de cet accord, Tassili Airlines s'engage à réserver 15 sur les 35 sièges dans chaque desserte aérienne reliant Alger à Tiaret. Deux dessertes seront programmées hebdomadairement sur cette nouvelle ligne, l'une le samedi et l'autre le mercredi, explique t-on. Le prix du billet est quant à lui fixé à 3.000 DA.

Le PDG de Tassili Airlines indique en outre, qu'en sus de la convention signée hier avec le groupe Tahkout, d'autres accords ont été également signés avec le ministère de la Défense algérienne, les Douanes

algériennes ainsi que la DGSN. M. Belkacem Harhaoui tiendra à informer par ailleurs l'ouverture d'une autre ligne domestique entre Alger et Biskra qui doit être inaugurée, d'ici la fin du mois et ce, à raison de deux dessertes par semaine.

Résolument portée sur la modernité comme l'attestent plusieurs brevets de certification de la compagnie, Tassili Airlines possède en toute propriété une flotte de 12 aéronefs de divers types, dont la capacité varie entre 37 et 155 sièges, assure une quinzaine de lignes domestiques et cinq à l'international, exclusivement vers la France, (Paris, Strasbourg, Marseille, Nantes, et Lyon).

D'autre part, pour revenir à la dynamique du développement local enclenché à Tiaret, M. Abdeslam Bentouati a signalé que la stratégie mise en œuvre en matière d'économie diversifiée a déjà permis la création de quelques 4.500 emplois dans le cadre de l'investissement privé, tous validés par l'Anem. «A travers son projet industriel lancé dans la zone industrielle de Zaâroura, le groupe à lui seul est parvenu à créer quelques 1.500 emplois directs et indirects » explique t-il. Le projet porte rappelle t-on sur la mise en œuvre d'une usine de montage de véhicule de marque Hyundai qui est déjà à sa phase opérationnelle. «Le premier véhicule sortira sous de cette usine» dira encore le wali de Tiaret.

Brandt Algérie renforce sa présence

Source : El Watan

Brandt Algérie renforce sa présence en Algérie et réaffirme encore une fois sa détermination d'être un acteur référent dans le domaine de l'équipement domestique dans le pays en procédant à l'inauguration de son 16e Brandt Store à Ain Allah, Dély Ibrahim. Le

showroom, baptisé Aïn Allah Store, fait partie de la stratégie de Brandt Algérie qui vise le développement de son réseau commercial afin d'être plus proche de ses clients en les mettant au centre de ses préoccupations. Dans ce nouvel espace commercial de 103 m², Brandt Algérie mettra en avant la variété de sa gamme de produits premium comprenant des cuisinières, des fours, des hottes, des plaques de cuisson, des micro-ondes, des lave-vaisselles, des lave-linges, des réfrigérateurs, des congélateurs, des téléviseurs et proposera également le petit électroménager. Il convient de noter que l'entreprise a inauguré deux Brandt Stores en septembre dernier, à savoir Alger Store au centre-ville de la capitale, plus précisément sur le boulevard Ben Boulaïd et un deuxième à Tizi Ouzou.

La gamme Premium d'Iris s'agrandit avec l'arrivée du Next G+

Source : El Watan

En effet, après le lancement du Next G, le premier modèle de gamme, le producteur national met sur le marché ce nouvel arrivant qui vient offrir plus de performance au client. Le Next G+ est doté de caractéristiques techniques avancées qui le distinguent de ses pairs et qui le positionnent fortement. Il épouse les courbes de la main et les tendances de la personnalité grâce à la pureté de son design et sa finition en métal courbé. Ses performances sont inégalées grâce à un processeur Octacore 64-bit 1,5 GHz couplé à 3 Go de RAM et une capacité de stockage de 32Go. «Les photos, les vidéos prennent vie sur l'écran Super AMOLED HD de 5 pouces. Qu'il s'agisse de documents, d'application ou de jeux, les moindres détails apparaissent de façon plus nette et plus éclatante», souligne un communiqué de presse parvenu à la rédaction d'El Watan.

Le capteur d'empreintes digitales se trouve à l'arrière, permettant à l'utilisateur de le déverrouiller beaucoup plus facile en 0,5s. De plus, le capteur peut être utilisé comme déclencheur de la caméra avant pour de meilleurs selfies. En plus de cela, il est compatible avec la 4G (comme toute la nouvelle gamme de smartphones Iris) et bénéficie d'une garantie de 12 mois.

Ainsi, le fabricant a misé sur plusieurs facteurs pour être le plus compétitif possible : le soin du design, la capacité de stockage et la qualité de l'appareil photo qui est un critère différenciant. Ce nouveau modèle est proposé au prix de 27 000 DA.

Meriem Bouzeboudjen, responsable communication, a annoncé en outre que l'entreprise enregistre 25% de progression dans le segment des téléphones mobiles. Même si nous sommes dans un pays où le pouvoir d'achat est considérablement bien plus bas que dans les pays européens, de plus en plus de personnes montrent un intérêt pour l'internet mobile, surtout depuis le lancement de la 3G. La tendance va se renforcer selon les observateurs avec la 4G. Un marché opérateur se met en place et prend le virage vers le smartphone. Le principe est simple : les consommateurs ont de plus en plus l'occasion d'acheter leur téléphone directement auprès de leurs opérateurs (Djezzy, Mobilis, Ooredoo). Et c'est ATM Mobilis qui ouvre le bal en s'alliant à Iris avec un Pack «made in bladi» disponible à Alger, Oran et Ouargla.

Ainsi, la marque s'attaque au haut de gamme avec le lancement de ce modèle qui semble répondre à une demande du marché. Par ailleurs et pour juger le poids de cette marque sur le marché en termes d'image, de notoriété et de positionnement, des études ont été lancées.

SARL Aluminium Composite Panel : Des panneaux composites pour le bâtiment

Source : Liberté

Selon son responsable commercial, cette société est la seule en Algérie à investir le créneau.

La Sarl Aluminium Composite Panel (ACP) s'est lancée depuis 2013 dans la production de panneaux composites en aluminium à usages multiples essentiellement destinés au bâtiment. Étant la seule entreprise algérienne à avoir investi ce créneau, la Sarl se porte assez bien malgré les difficultés qu'elle rencontre au même titre que toutes les entreprises importatrices de matières premières. Cependant, l'entreprise arrive à tirer son épingle du jeu. Située à Hassi Ben Okba (Oran), l'usine ACP peut produire jusqu'à 300 plaques d'aluminium de 3 à 6 millimètres d'épaisseur et de 2 à 10 mètres d'envergure, par jour. Un très large éventail de 25 couleurs est proposé aux clients sans que cela affecte les délais de livraison des panneaux de la couleur choisie.

La production pourrait, bien entendu, augmenter sensiblement si commande effective il y a. En effet, selon Sahali Mokhtar, responsable commercial de l'entreprise, la commande émane jusqu'à présent du privé, notamment, les commerçants pour et l'habillage de leurs devantures, ajoutant que l'idéal serait de pouvoir toucher les entreprises publiques et les promoteurs immobiliers qui pourraient trouver un grand avantage dans l'utilisation de ce produit. L'ACP est un panneau réalisé à base d'un complexe d'aluminium et de polyéthylène. Il a été développé pour fournir à l'architecte un matériau de façade stable et flexible à la fois. Il est particulièrement résistant aux intempéries, aux chocs et à la rupture. Il est également

antivibratoire et se laisse très facilement usiner et mettre en œuvre. Le montage économique des panneaux composites aluminium ACP peut se faire en accord avec la taille et le positionnement des surfaces vitrées, aussi bien à l'horizontale, à la verticale ou sous formes carrées. Le produit offre d'autres avantages à l'image des frais d'entretien minimes, du maintien durable de la structure immobilière, des économies de frais de chauffage en hiver et de climatisation en été ainsi que la réduction de la dilatation thermique et la diminution de la formation de fissures. Par ailleurs, la valeur matérielle élevée de l'aluminium d'un point de vue économique incite à avoir recours au recyclage. Sans perdre aucune de ses propriétés, l'aluminium est recyclable de manière infinie. La fusion de ferraille ne nécessite que 5% d'énergie, énergie qui serait nécessaire à la production primaire. L'intérêt du recyclage pour l'environnement est une évidence. Les filières du logement, des équipements publics, des immeubles à usage de bureaux et même des locaux à usage commercial, trouveraient ainsi intérêt à intégrer dans leur construction ces panneaux. La Sarl ACP offre à ses clients une vaste palette de couleurs, allant de l'uni aux couleurs métalliques jusqu'aux couleurs à effets spéciaux. Des couleurs spéciales sont également réalisables sur demande. Selon le responsable commercial, la Sarl étant en pleine offensive marketing, est à la recherche de distributeurs qualifiés pour mettre progressivement ses panneaux à la portée des constructeurs, sur une bonne partie du territoire national. Au final, l'équation est assez simple. Le produit de qualité est disponible. Le marché, aussi, est là pour ce genre de produit. Reste à le promouvoir et à convaincre les professionnels du bâtiment de l'adopter.

REGIONS

Oran : Des mesures pour booster l'élevage des vaches laitières

Source : Le Quotidien d'Oran

Dans le cadre de la politique nationale de renouveau agricole et de mise à niveau de la filière élevage et plus particulièrement la production de lait de vache cru, les services agricoles ont lancé un nouveau recensement des éleveurs à travers la wilaya d'Oran souhaitant bénéficier de l'aide de l'Etat. Selon le président de la chambre de l'agriculture, cette opération vise à apporter une aide en aliment de bétail. Elle sera de l'ordre de 4 kilogrammes par tête et par jour. A ce jour, pas moins d'une centaine de nouveaux inscrits ont été portés sur les tablettes de la chambre de l'agriculture. Ce recensement qui est établi chaque semestre vise à améliorer la production de lait et de la productivité de cette filière sur qui comptent les pouvoirs publics afin de relever le défi de se défaire de l'importation de poudre de lait. Plus de 2.000 producteurs de lait sont recensés à Oran et livrent quatre laiteries industrielles. Fin 2015, le gouvernement a décidé de nouvelles mesures en faveur des éleveurs et des opérateurs de la filière lait en augmentant la subvention du lait cru et en encourageant l'investissement dans la production laitière et de l'alimentation. Ces mesures ont été arrêtées suite à un processus de dialogue et de concertation engagé par le ministère avec les représentants des éleveurs de bovins laitiers et des professionnels de la filière lait. En réponse à la préoccupation des éleveurs relative à l'accès à l'aliment de bétail et à la régulation du marché de ce produit, il a été décidé d'approvisionner directement les éleveurs. C'est l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) et l'Office national d'aliment de bétail (ONAB) qui veilleront à ce que les minoteries exécutent cette

décision. Aussi, pour répondre aux préoccupations des éleveurs de bovins laitiers et préserver les investissements existants, le gouvernement a décidé que le prix de référence du litre de lait cru de vache soit fixé à 50 DA, à savoir 36 DA le prix de cession du lait cru aux laiteries et 14 DA de subvention de l'Etat, contre respectivement 34 DA et 12 DA auparavant. L'augmentation de la subvention (14 DA) vise à inciter les éleveurs à produire un lait de qualité, sain et marchand. Le but est d'encourager le développement de la production locale de lait et sa collecte à travers trois principaux programmes, à savoir la promotion de la collecte du lait cru, l'incitation à la réalisation de minilaiteries et enfin le développement de la production de lait cru par la promotion de l'insémination à la ferme et la promotion de l'investissement à la ferme. La filière d'élevage bovin et de production du lait dispose de quelque 21.000 têtes de vaches dont 10.000 têtes de vaches laitières produisant plus de 40 millions de litres/an. Un taux de 50 pour cent de la quantité produite a été collecté, faisant d'Oran une wilaya pilote dans la collecte du lait au niveau national. Les services concernés œuvrent à collecter le maximum de la quantité produite et l'exploiter dans les unités de transformation pour la pasteurisation. Plusieurs autres mesures ont été prises par l'Etat pour encourager cette filière. Pour les éleveurs qui ont recours à l'insémination artificielle, ils pourront bénéficier d'une aide s'élevant à 75% du coût. Les éleveurs disposant de 12 vaches laitières et plus peuvent bénéficier d'un financement à concours de 50% des installations d'étables, d'équipements d'irrigation et de matériels de récolte et de 30% pour les matériels laitiers. Toutefois, outre l'insuffisance d'unités de transformation, la filière est confrontée à la non disponibilité du fourrage vert, la faiblesse de la diversification des aliments de bétail, limités au fourrage concentré et aux herbes sèches. La difficulté de la collecte du lait cru réside dans la

localisation des laiteries par rapport aux élevages et à l'habitude acquise par certains transformateurs de recourir systématiquement à la poudre de lait. Pour booster la filière du lait, la direction des services agricoles de la wilaya d'Oran a pris toutes les mesures nécessaires pour consacrer 2.000 ha au niveau de la plaine de Mleta au fourrage vert.

Souk-Ahras : distribution de 339 ha

Source : Liberté

Le chef de l'exécutif de la wilaya de Souk-Ahras a procédé, hier, à la distribution de 339 sur les 1 600 ha de terres agricoles destinées à la production exclusive de cerisiers dans la commune d'Ouled Driss, située à plus de 1 000 m d'altitude, traditionnellement réputée pour la qualité exceptionnelle de ce fruit.

Cette opération, qui entre dans le cadre de la nouvelle stratégie visant le développement des différentes filières agricoles, surtout dans le domaine de la diversification des produits agricoles hors céréales, a bénéficié à 76 jeunes exploitants résidant dans leur majorité dans la commune suscitée. La remise solennelle des actes de concession aux 76 bénéficiaires, qui bénéficieront des dispositifs d'aide et d'assistance de l'État pour la plantation de 100 000 cerisiers, s'est faite en présence d'Ismael Chikhoun, président du Conseil d'affaires algéro-américain, et des représentants des chambres élues de la wilaya de Souk-Ahras. Ce dernier s'est dit vivement intéressé par les potentialités agricoles, touristiques et culturelles offertes par la région et s'est engagé à faire venir à Souk-Ahras une délégation d'hommes d'affaires américains versés dans ces segments d'activité.